



DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES
ET DES ASSEMBLEES

ARRETE N° AD 2024 -105

DELEGATION DE FONCTIONS ET DE SIGNATURE DE MONSIEUR ÉRIC DUMOULIN, ELU DELEGUE

Le Président du Conseil départemental,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L. 3221-3 qui confère le droit au Président de déléguer sa signature,

Vu l'élection du Président du Conseil départemental en date du 1^{er} juillet 2021,

Vu la délibération en date du 1^{er} juillet 2021 relative à l'affectation des élus à chacun des postes de la Commission permanente,

Vu la délibération en date du 1^{er} juillet 2021 portant délégation du Conseil départemental au Président dans le cadre des articles L. 3211-2, L. 3221-10, L. 3221-11, L. 3221-12 et L. 3221-12-1 du Code général des collectivités territoriales,

Arrête :

Article 1^{er} : Monsieur Éric DUMOULIN, élu délégué, reçoit délégation de fonctions dans les domaines suivants :

- Finances ;
- Budget.

Au titre de cette délégation, Monsieur Éric DUMOULIN est autorisé à signer tous types d'actes relevant de ses domaines de compétence, à l'exclusion de tout engagement financier quel qu'il soit et de tout marché public.

Article 2 : Toutes les dispositions antérieures au présent arrêté sont abrogées.

Article 3 : Les actes signés au titre de la présente délégation porteront les nom, prénom et qualité du signataire, ainsi que la mention de la délégation.

Article 4 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'acte.

Article 5 : Monsieur le Directeur général des services du Département est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin Officiel du Département des Yvelines.

Versailles, le 14 MARS 2024


Pierre BEDIER
Président du Conseil départemental

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : Délégation de fonctions et de signature de Monsieur Eric DUMOULIN, élu délégué

Date de transmission de l'acte : 21/03/2024

Date de réception de l'accusé de réception : 21/03/2024

Numéro de l'acte : AD2024-105 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte : 078-227806460-20240314-AD2024-105-AR

Date de décision : 14/03/2024

Acte transmis par : Caroline GALEA

Nature de l'acte : Actes réglementaires

Matière de l'acte : 5. Institutions et vie politique
5.4. Delegation de fonctions

Acte à classer

AD2024-105

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2024-03-21T11-35-14.00 (MI251775271)

Identifiant unique de l'acte : 078-227806460-20240314-AD2024-105-AR (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : Délégation de fonctions et de signature de Monsieur
Eric DUMOULIN, élu délégué

Date de décision : 14/03/2024



Nature de l'acte : Actes réglementaires

Matière de l'acte : 5. Institutions et vie politique
5.4. Delegation de fonctions

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : AD 2024-105 délégation de fonctions
et de signature Eric DUMOULIN, élu
délégué 14.03.2024.PDF

Multicanal : Non

Groupe émetteur de l'acte :

DAJCP controle legalite

Classer

Annuler

Préparé

Transmis

Accusé de réception

Date 21/03/24 à 11:35

Date 21/03/24 à 11:35

Date 21/03/24 à 11:40

Par GALEA Caroline

Par GALEA Caroline